

**Plan d'études cadre
pour les filières de formation des écoles supérieures**

«économie bancaire»

Titre protégé :

«économiste bancaire diplômée ES» «économiste bancaire diplômé ES»

Organe responsable :

Association Suisse des Banquiers (ASB), Swiss Bankers Association, Case postale 4182, 4002 Bâle

Approuvé par l'OFFT le 17 novembre 2006

Etat le **16. AUG. 2011**

Doc	A.HF.039 FR (HFBF 605)-Rev
Dat	28.06.2011
Vers	1.0
Etat	Definitif
Class.	Publique

Table des matières

1.	Profil professionnel, diplôme, titre, positionnement	2
1.1	Profil professionnel	2
1.2	Diplôme et titre	2
1.3	Positionnement.....	3
1.4	Durée.....	3
2.	Objectifs et exigences	3
2.1	Structure	3
2.2	Description des domaines de formation et champs d'action.....	4
2.3	Description des compétences d'action	6
3.	Thèmes généraux	18
3.1	Egalité des sexes	18
3.2	Utilisation durable des ressources.....	18
3.3	Compétence interculturelle	19
4.	Temps alloué par domaine de formation	19
5.	Coordination entre formation théorique et formation pratique	19
6.	Accès à la formation (Art. 7 Alinea 2, Art.13 OCM ES)	20
6.1	Dispositions générales	20
6.2	Conditions générales.....	20
6.3	Qualifications requises	20
6.4	Diplômes et certificats étrangers	21
7.	Processus de qualification (Art. 9 OCM ES)	21
7.1	Dispositions générales	21
7.2	Objet, étendue, modalités des prestations d'apprentissage	21
7.3	Passages à l'année d'études supérieure (art. 8 OCM ES)	24
7.4	Délivrance du diplôme	24
7.5	Rattrapage.....	24
7.6	Procédure de recours	25
7.7	Interruption / arrêt de la formation	25
7.8	Dispositions spéciales	25
8.	Dispositions finales	26
8.1	Entrée en vigueur	26
8.2	Mises à jour	26
8.3	Adaptation	27
	Annexe Glossaire	28

L'Association suisse des banquiers en tant qu'organisation du monde du travail,

en vertu

des articles 6 et 7 de l'ordonnance du DFE du 11 mars 2005 concernant les conditions minimales de reconnaissance des filières de formation et des études postdiplômes des écoles supérieures (OCM ES;RS 412.101.61)

édicte

pour le cycle de formation économie bancaire ES au niveau de l'école supérieure

le plan d'étude cadre ci-après :

1. Profil professionnel, diplôme, titre, positionnement

1.1 Profil professionnel

L'économiste bancaire diplômé(e) ES est un(e) généraliste de la banque. En tant que collaborateur/ collaboratrice du *front* ou du *middle/back office*, il/elle effectue des opérations bancaires en s'appuyant sur une connaissance théorique solide étayée par la pratique (connaissances de base et connaissances des processus), ainsi que sur des compétences d'action globales.

Il/elle fournit des prestations de qualité en matière de conseil et de vente, principalement dans trois domaines: placement, financement et conseil en matière d'opérations bancaires. De bonnes connaissances en économie bancaire générale et en planification financière (prévoyance, assurances, fiscalité), ainsi que des notions de base en *Investment Banking* (négoce, traitement des transactions, produits structurés, émissions, fusions et acquisitions, introductions en Bourse IPO) lui permettent d'avoir une vision globale de l'activité et des processus y relatifs, et ce au regard de l'environnement externe et interne des banques englobant gouvernance d'entreprise, compliance, durabilité et éthique économique.

La clientèle est au centre des prestations fournies par les banques. Toute l'activité d' économiste bancaire diplômé(e) ES doit reposer sur une orientation client professionnelle en matière de conseil et de vente.

Une vision globale des opérations et des processus dans diverses structures et cultures d'entreprise permet d'agir de manière systématique, ciblée et performante, en tenant compte des attentes de la clientèle et en faisant preuve d'esprit d'entreprise. Ceci contribue à une croissance durable de la banque, ainsi qu'à une rentabilité accrue. L'économiste bancaire diplômé(e) ES connaît le contexte global dans lequel s'ancrent ces processus.

Dans des domaines précis, l'économiste bancaire diplômé(e) ES acquiert une compétence de base qui lui permet de diriger une petite équipe ou un projet simple.

1.2 Diplôme et titre

L'obtention du diplôme donne le titre suivant:

allemand: dipl. Bankwirtschafter HF ou dipl. Bankwirtschafterin HF

français: Economiste bancaire diplômé ES / Economiste bancaire diplômée ES

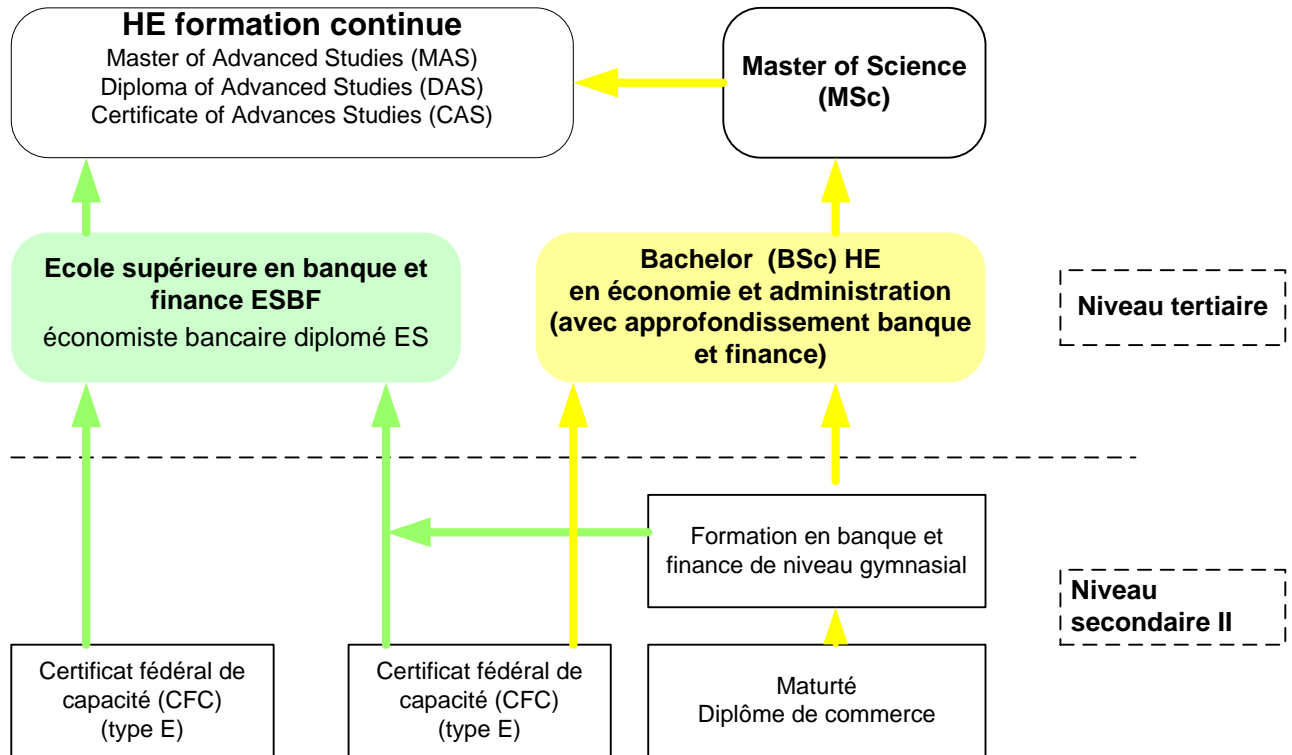
italien: Economista bancario dipl. SSS / Economista bancaria dipl. SSS

La législation suisse ne reconnaissant pas les titres étatiques en anglais, voici la traduction conseillée:

anglais: College of Professional Education and Training (PET) degree in Banking

1.3 Positionnement

La formation en économie bancaire est ouverte aux titulaires d'un certificat fédéral de capacité d'employé(e) de commerce, branche Banque. L'obtention du diplôme d'économiste bancaire diplômé(e) ES permet de poursuivre une spécialisation dans le domaine bancaire et dans l'enseignement général élargi de niveau tertiaire, que ce soit par des cours ou des études postdiplômes. Le diplôme d'économiste bancaire diplômé(e) ES constitue en outre la base de la formation continue.



1.4 Durée

La formation parallèle à l'activité professionnelle dure au moins six semestres, la formation à plein temps quatre semestres.

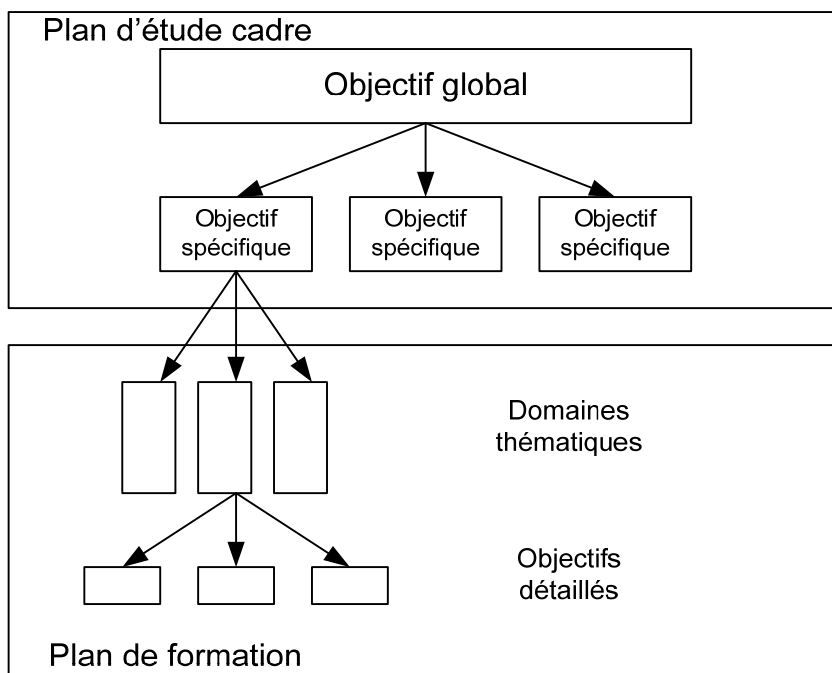
2. Objectifs et exigences

2.1 Structure

Le plan d'étude cadre décrit les qualifications à posséder à l'issue du cycle de formation. Il est structuré très concrètement en objectifs globaux, auxquels correspondent des objectifs spécifiques, de sorte que les prestataires de formation peuvent construire leurs programmes autour d'objectifs globaux similaires.

S'agissant des champs d'action, le plan d'étude cadre décrit des compétences d'action (professionnelles, sociales et personnelles) correspondant aux exigences de la pratique et au comportement professionnel qu'il convient d'adopter dans ce cadre. Les compétences d'action comprennent des objectifs globaux et des objectifs spécifiques.

Modèle des objectifs



L'objectif global présente des aspects essentiels auxquels les étudiant(e)s sont confronté(e)s dans la pratique. Il s'agit là de formuler les exigences majeures qui s'imposent aux professionnel(le)s, et ce au regard des principales activités qu'ils/elles exercent à l'issue de la formation et des éventuelles difficultés qu'ils/elles ont à gérer. L'objectif global comprend a) la description de la situation et/ou b) la norme et/ou c) l'affirmation des connaissances ainsi que, dans tous les cas, d) la conséquence pour la formation.

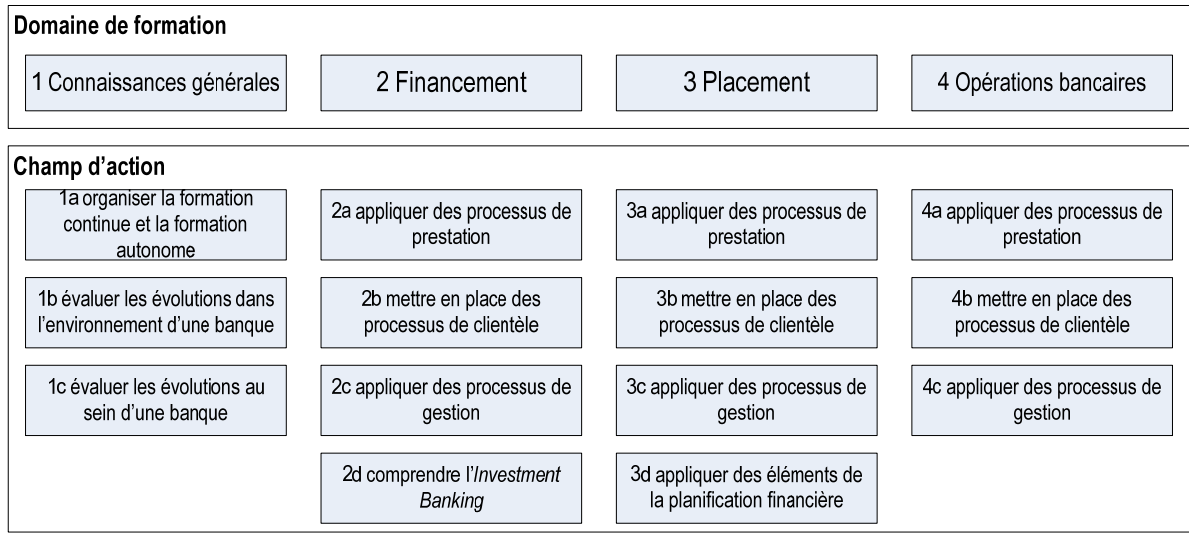
Les objectifs spécifiques sont la traduction d'un objectif global en comportements dont les apprenant(e)s doivent faire preuve dans des situations données. Ils décrivent le comportement adéquat d'un(e) professionnel(le) de la banque dans les situations pratiques indiquées. Les dispositions se manifestent dans l'attitude, l'intérêt, la motivation et le type de réaction que l'on est en droit d'attendre d'un(e) professionnel(le) de la banque dans une situation donnée.

Le programme à élaborer par les prestataires de formation comprend des domaines thématiques d'une part, des objectifs détaillés d'autre part. Les objectifs détaillés découlent directement et obligatoirement des objectifs spécifiques indiqués.

2.2 Description des domaines de formation et champs d'action

Chaque opération bancaire est le résultat d'une combinaison simple ou complexe de champs d'action plus ou moins structurés, les domaines d'activité spécifiques concernés jouant un rôle variable.

Les économistes bancaires diplômé(e)s ES acquièrent les compétences d'action requises pour chaque champ d'action défini, ainsi que pour leurs combinaisons. Les champs d'action sont regroupés en domaines de formation. Ces derniers correspondent à des domaines d'activité bancaire fondamentaux et spécifiques: Financement, Placement, Opérations bancaires. Chaque domaine de formation est défini globalement comme un processus complet combinant trois champs d'action: processus de clientèle, processus de prestation et processus de gestion. Le domaine de formation «Connaissances générales» regroupe d'une part les champs d'action dont les compétences constituent la base pour effectuer des opérations bancaires, d'autre part, l'acquisition de qualifications de base en matière de gestion de la formation continue est indispensable. Ce concept de formation est représenté graphiquement par le «dé des compétences» reproduit ci-après:



Modèle des objectifs

Le cycle de formation comprend les domaines de formation suivants, composés des champs d'action correspondants:

Domaine de formation 1: Connaissances générales

Le développement personnel et professionnel de chacun(e) suppose la capacité et la volonté de se former en continu. Il s'agit notamment d'inciter les candidat(e)s à s'approprier et à appliquer les techniques de l'apprentissage autonome.

Ce domaine de formation a pour objet l'analyse et l'évaluation de l'environnement d'une banque, mais aussi la participation à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une stratégie d'affaires appropriée. Dans ce cadre, il s'agit de tenir compte des différents groupes d'intérêts de la banque (*stakeholders*) et de désamorcer d'éventuels conflits d'intérêts par une gouvernance d'entreprise transparente ainsi qu'une compliance basée sur une éthique économique et entrepreneuriale.

Font partie des compétences de base, dans ce domaine, la connaissance du système macroéconomique et des aspects microéconomiques et juridiques pertinents, ainsi que des réflexions et des procédures discursives au sujet des possibilités de gouvernance d'entreprise et de compliance basées sur une éthique économique et entrepreneuriale.

Champ d'action 1a: organiser la formation continue et la formation autonome

Champ d'action 1b: évaluer les évolutions dans l'environnement d'une banque

Champ d'action 1c: évaluer les évolutions au sein d'une banque

Domaine de formation 2: Financement

Le processus de crédit dans son ensemble est au centre du domaine de formation Financement. L'objectif est d'assurer un suivi durable, global et rentable de la clientèle. L'approche globale vise à améliorer la gestion professionnelle des risques. En matière de crédit, une gestion responsable suppose esprit d'entreprise et équilibre entre risque et rendement. Connaître les formes complexes et diverses que peuvent prendre le financement d'entreprise et les marchés structurés des capitaux en fait partie.

Champ d'action 2a: appliquer des processus de prestation

Champ d'action 2b: mettre en place des processus de clientèle

Champ d'action 2c: appliquer des processus de gestion

Champ d'action 2d: comprendre l'*Investment Banking*

Domaine de formation 3: Placement

Le domaine de formation Placement porte principalement sur le processus de conseil en placement et sur le processus de placement dans son ensemble. En outre, l'orientation client joue un rôle essentiel. La connaissance approfondie des produits, la coordination des instruments de placement, l'analyse des marchés, ainsi que des connaissances de base en matière d'acquisition et de développement de clientèle sont très importantes. Dans ce domaine aussi et selon la stratégie de la banque, un collaborateur / une collaboratrice doit agir de manière performante et axée sur le rendement, en faisant preuve d'esprit d'entreprise.

Champ d'action 3a: appliquer des processus de prestation

Champ d'action 3b: mettre en place des processus de clientèle

Champ d'action 3c: appliquer des processus de gestion

Champ d'action 3d: appliquer des éléments de la planification financière

Domaine de formation 4: Opérations bancaires

Les besoins de la clientèle en matière de trafic des paiements, d'opérations sur titres et de gestion de trésorerie sont au cœur de ce domaine de formation. Les Opérations bancaires visent à réaliser un volume d'affaires aussi élevé que possible en un minimum de temps, mais avec une qualité optimale. La capacité d'optimiser en permanence les processus est indispensable. Un savoir-faire technique et de direction, ainsi que la collaboration à des projets, sont nécessaires pour mettre en place des processus de gestion.

Champ d'action 4a: appliquer des processus de prestation

Champ d'action 4b: mettre en place des processus de clientèle

Champ d'action 4c: appliquer des processus de gestion

Pour chaque champ d'action, les compétences clés sont spécifiées.

2.3 Description des compétences d'action

Pour tous les champs d'action, le plan d'étude cadre décrit des compétences d'action correspondant aux exigences de la pratique et au comportement professionnel qu'il convient d'adopter dans ce cadre.

2.3.1 Domaine de formation 1: Connaissances générales

Champ d'action 1a: organiser la formation continue et la formation autonome

Objectifs globaux:

La complexité des marchés financiers et la diversité des activités bancaires imposent aux collaborateurs et collaboratrices bancaires de savoir procéder à des analyses nuancées et d'agir dans le cadre de leurs compétences avec l'autonomie appropriée. Les marchés bancaires et financiers sont en mutation rapide, ce qui entraîne des taux d'innovation élevés au niveau des produits, ainsi que des exigences croissantes de la part de la clientèle. Aussi accorde-t-on, dans le domaine bancaire, une grande importance au développement personnel et professionnel continu.

Le quotidien bancaire est marqué par l'urgence et ne laisse pas toujours au développement personnel et professionnel toute la place souhaitée. C'est pourquoi l'économiste bancaire diplômé(e) ES est incité(e) à planifier sa

formation continue de manière active et autonome, en veillant à ce qu'elle soit compatible avec son travail quotidien.

L'apprentissage autonome est une condition indispensable pour répondre activement aux exigences du quotidien bancaire, qui sont en mutation constante. L'initiative individuelle joue donc un rôle important en matière de formation.

Objectifs spécifiques:

L'économiste bancaire diplômé(e) ES est en mesure de planifier ses objectifs de développement, d'initier des processus d'apprentissage et de les évaluer.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES manifeste de l'intérêt pour les nouvelles stratégies d'apprentissage; il/elle est en mesure de s'approprier des stratégies d'apprentissage adéquates et de les appliquer de manière performante et efficace.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES est conscient(e) que l'apprentissage est un processus social relevant de la dynamique de groupe.

Champ d'action 1b: évaluer les évolutions dans l'environnement d'une banque

Objectifs globaux:

Que les banques interviennent sur des marchés régionaux ou internationaux, elles sont souvent soumises à une forte pression de la part de leurs concurrents. S'y ajoute la pression du public: clients et médias considèrent souvent les banques d'un regard critique. Lorsqu'une banque dispose d'un solide ancrage régional, son activité est considérée comme une activité politique, qui influe sur la prospérité du bassin économique local. Par ailleurs, les banques sont contrôlées et évaluées par des autorités de surveillance et par des analystes professionnels. Selon leur forme juridique et la structure de leur actionariat, les attentes sont différentes quant aux objectifs commerciaux à poursuivre et aux bénéfices à réaliser.

Les dispositifs juridiques étant de plus en plus contraignants et les risques de réputation (et donc de perte de clientèle) allant croissant, les banques doivent gérer leurs affaires selon les principes de la gouvernance d'entreprise et les règles de compliance en vigueur. Les banques suisses sont ainsi tenues d'instaurer des services de compliance internes qui, tout comme les organes de révision internes, doivent intervenir de manière très indépendante. Dans certains pays, les infractions des banques aux prescriptions légales peuvent entraîner de fortes amendes et de strictes mesures administratives de la part des autorités de surveillance; dans certains cas, les collaborateurs encourent même une responsabilité personnelle.

La grande sensibilité des autorités de surveillance et du public exige des banques une politique commerciale appropriée, qui tienne compte non seulement des restrictions juridiques mais aussi, et au-delà, des attentes de la clientèle et des actionnaires en matière d'éthique. En raison des incidences financières d'une perte de réputation et/ou de mesures imposées en vertu du droit de la surveillance, la composante éthique n'est pas seulement un acte volontaire mais, en cas de dommage, un réel facteur de rendement. En coordination avec la stratégie, il convient de promouvoir une culture éthique au sein de la banque et d'axer l'organisation (structure, processus, etc.) sur cet aspect.

Pour pouvoir intervenir de manière appropriée dans son établissement, l'économiste bancaire diplômé(e) ES doit procéder à des analyses critiques du contexte, intégrer ces analyses dans les stratégies d'entreprise et appliquer judicieusement la politique commerciale qui en découle englobant la gouvernance d'entreprise et les règles de compliance.

Objectifs spécifiques:

L'économiste bancaire diplômé(e) ES connaît dans ses grands traits l'environnement social, politique, juridique, économique, technologique et écologique des banques; il/elle est en mesure de l'analyser et de porter une appréciation critique.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES est en mesure de mener une réflexion de fond et discursive sur la gouvernance d'entreprise et la compliance, et d'en tenir compte lors de ses actions.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES est conscient(e) que les évolutions sociales, politiques, juridiques, économiques, technologiques et écologiques exercent une influence considérable sur la structure, la culture et la stratégie des banques.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES est en mesure d'analyser, présenter et évaluer les évolutions sectorielles et les tendances sur divers marchés.

Pour évaluer les opérations bancaires et porter une appréciation, l'économiste bancaire diplômé(e) ES tient toujours compte des critères de la politique commerciale de l'établissement concerné par rapport aux normes sociales, notamment la gouvernance d'entreprise et la compliance.

Champ d'action 1c: évaluer les évolutions au sein d'une banque

Objectifs globaux:

Les groupes d'intérêts d'une banque ont des exigences différentes selon qu'il s'agit de clients, d'actionnaires, de collaborateurs avec ou sans fonction d'encadrement, ou encore de personnes chargées de la surveillance. Ces exigences sont multiples, parfois contradictoires. L'économiste bancaire diplômé(e) ES doit savoir gérer cette complexité, s'en accommoder et agir efficacement dans ce contexte. En cas de conflit, établir le bon ordre de priorités revêt une importance stratégique pour l'entreprise.

L'action au sein d'une banque est régie par les exigences de la gouvernance d'entreprise et de l'éthique. L'économiste bancaire diplômé(e) ES est guidé(e) par les structures institutionnelles et par la stratégie d'entreprise. A cet égard, il est important de tenir compte des interactions entre les différents systèmes. Celles-ci doivent sans cesse être remises en question dans le cadre de mesures d'amélioration de la qualité et remaniées ou développées à l'aide des méthodes appropriées (par ex. développement des équipes ou gestion du changement).

Pour cette raison, dans le cadre de la formation, l'analyse d'une opération doit prendre en compte les diverses exigences des partenaires.

Objectifs spécifiques:

L'économiste bancaire diplômé(e) ES garde toujours à l'esprit l'importance de la gouvernance d'entreprise.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES comprend que des groupes d'intérêts différents ont des attentes et des besoins différents. Il/elle comprend notamment:

- l'écart entre intérêts du client et objectifs de politique commerciale,
- l'écart entre intérêts des collaborateurs et objectifs commerciaux des banques,
- l'écart entre intérêts de l'Etat et du public et intérêts des banques,
- la perception des banques dans le public, ainsi que l'intérêt de formes appropriées d'information du public et de communication d'entreprise,
- les exigences et la position des actionnaires.

Dès lors que l'économiste bancaire diplômé(e) ES se penche sur les structures organisationnelles, il/elle comprend le mode d'organisation de l'entreprise au regard de la stratégie, de la structure organisationnelle et de la structure d'entreprise.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES est en mesure de mener une réflexion de fond et discursive sur les règles de compliance, et d'en tenir compte lors de ses actions.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES est conscient(e) que l'amélioration de la qualité est un facteur important de compétitivité pour l'établissement où il/elle travaille. En font partie non seulement les processus de gestion de la qualité, mais aussi les processus de direction, de formation, de développement des collaborateurs, de développement des équipes, de créativité, de gestion des conflits, d'innovation et de gestion du changement.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES sait justifier les réglementations spécifiquement bancaires et les présenter clairement.

2.3.2 Domaine de formation 2: Financement

Champ d'action 2a: appliquer des processus de prestation

Objectifs globaux:

Une décision de crédit adaptée au risque, tout comme l'offre correspondante, repose sur une analyse globale. L'élaboration du profil de la situation se fait sur la base d'une appréciation équilibrée des aspects qualitatifs et quantitatifs de la demande de crédit. Afin de répondre à la pression concurrentielle et aux exigences des clients, il convient d'organiser ce processus efficacement, en tenant compte des facteurs d'influence des marchés et des aspects macro et microéconomiques. L'octroi de crédit étant toujours lié à des risques multiples, l'économiste bancaire diplômé(e) ES est conscient(e) du caractère obligatoire des règles applicables.

Les décisions de crédit étant toujours prises en fonction du risque de défaillance d'une part, et du potentiel de rendement d'autre part, l'évaluation de la situation du marché et des risques y afférents constitue une tâche essentielle pour l'économiste bancaire diplômé(e) ES. Ce dernier / cette dernière sait contribuer à la gestion des risques ainsi qu'à l'*Asset and Liability Management*. Il/elle détermine les taux en fonction du marché et des risques. En matière de financement, les pertes sont souvent imputables au fait que les risques ont été négligés. Dans de nombreux cas, le risque de défaillance n'est pas assez rigoureusement pris en compte dans les taux. Pour ces raisons, la formation aborde en détail les sujets suivants: évaluation globale du financement, application de la réglementation, gestion du risque et des taux et *Asset and Liability Management*.

Objectifs spécifiques:

L'économiste bancaire diplômé(e) ES est conscient(e) de l'importance d'une analyse globale lorsqu'il s'agit d'évaluer une demande de crédit.

La décision de crédit repose sur une analyse complète et rationnelle; elle est conforme aux prescriptions de la politique de crédit et de la réglementation.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES est en mesure de mener à bien le processus de crédit dans le délai imparti par le marché et les clients.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES évalue les financements sous de multiples angles économiques, analyse la situation et s'efforce en permanence de proposer une solution optimale conciliant les besoins du client, les exigences macro et microéconomiques et la pression concurrentielle.

Pour toute décision de crédit, l'économiste bancaire diplômé(e) ES veille à ce que le rapport rendement / risque

soit équilibré, ce qui se reflète au niveau des taux. Les risques sont systématiquement intégrés dans les taux.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES est conscient(e) des risques en matière de crédit, ainsi que des effets d'un *Asset Management* et d'un *Liability Management* rigoureux; il/elle contribue activement à la mise en place de ces instruments de gestion.

Champ d'action 2b: mettre en place des processus de clientèle

Objectifs globaux:

L'économiste bancaire diplômé(e) ES mène un entretien-conseil systématique et axé sur les besoins, qui s'appuie sur une analyse approfondie de la situation du client, ainsi que sur des exigences spécifiques au segment. Le suivi clientèle actif, ainsi que la gestion de portefeuilles de clients, font partie de ses tâches majeures en matière de *Customer Relationship Management*. Les réactions des clients sont appréhendées comme une opportunité de vente et font dès lors l'objet d'un traitement systématique. Une distinction claire est faite entre nouvelles acquisitions et mesures de développement de la clientèle.

S'agissant du conseil en matière de crédit, l'empathie à l'égard des clients, de leurs besoins particuliers et de leurs spécificités culturelles est essentielle. Les clients sont considérés comme des partenaires.

Une orientation client affirmée, l'exploitation active des opportunités de ventes croisées, ainsi qu'une application systématique des stratégies de contact client sont des éléments essentiels d'un conseil à la clientèle performant.

Dans le cadre du processus de conseil, l'économiste bancaire diplômé(e) ES concilie intérêts de la clientèle et objectifs de la politique d'entreprise. Le but est de répondre à ces différentes exigences et de proposer une solution performante pour les deux parties.

Le cycle de formation met donc particulièrement l'accent sur l'orientation client, ainsi que sur le processus de conseil et les intérêts contradictoires qui lui sont inhérents.

Objectifs spécifiques:

L'économiste bancaire diplômé(e) ES s'efforce de faire preuve d'une orientation client exemplaire. Il/elle est conscient(e) de son rôle de représentant(e) de l'entreprise dans son ensemble.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES respecte en permanence les principes du *Customer Relationship Management* et gère les portefeuilles des clients selon une approche globale et axée sur les besoins.

Dès lors qu'un client lui soumet une demande, l'économiste bancaire diplômé(e) ES propose des solutions de financement personnalisées, élaborées sur la base d'une analyse approfondie des besoins du client. A cet effet, il/elle aborde avec empathie ses attentes et ses spécificités culturelles. Il/elle identifie les opportunités de vente et les exploite activement.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES veille à entretenir de manière proactive les contacts avec les clients et développe en permanence des stratégies de contact adaptées au segment concerné.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES est conscient(e) qu'il lui faut concilier besoins du client et objectifs de la politique d'entreprise. A cet égard, il/elle fait preuve de loyauté dans la prise en compte des besoins individuels du client d'une part et des objectifs de la politique d'entreprise d'autre part.

Champ d'action 2c: appliquer des processus de gestion

Objectifs globaux:

Dans le cadre du processus de financement, l'économiste bancaire diplômé(e) ES apporte son soutien aux mesures stratégiques de l'encadrement. Les décisions de crédit doivent concilier risque de défaillance et potentiel de rendement. En tant que conseiller/conseillère en matière de crédit avec fonctions de direction, l'économiste bancaire diplômé(e) ES se distingue par sa capacité de décision et son esprit d'entreprise dans la réflexion comme dans l'action.

Une fonction d'encadrement essentielle consiste à gérer les clients suivis par l'équipe, en tenant compte de l'orientation stratégique de la banque. L'économiste bancaire diplômé(e) ES planifie des activités de vente au niveau de l'équipe, les met en œuvre, en évalue les résultats et applique des mesures correctives. Il/elle utilise au mieux les capacités et compétences de ses collaborateurs/collaboratrices pour répondre aux exigences fixées à lui/elle-même et à son équipe.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES avec fonctions de direction définit avec ses collaborateurs/collaboratrices des objectifs individuels et collectifs, les communique, contrôle les résultats et intègre ses collaborateurs/collaboratrices dans le processus de prestation. En tant que cadre, il/elle communique toujours avec clarté et respect, mène régulièrement des entretiens avec ses collaborateurs/collaboratrices et organise des réunions d'équipe de manière efficace et performante.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES avec fonctions de direction veille à ce que l'exécution des tâches au sein de l'équipe soit conforme aux exigences de l'encadrement. Pour cette raison, la formation aborde en détail les sujets suivants: direction et coaching de collaborateurs/collaboratrices, communication au sein de l'équipe, gestion des réunions et entretiens, esprit d'entreprise dans la réflexion et dans l'action.

Objectifs spécifiques:

L'économiste bancaire diplômé(e) ES se comporte toujours loyalement à l'égard de ses supérieur(e)s hiérarchiques et collaborateurs/collaboratrices, assimile les prescriptions stratégiques et participe de manière engagée à leur mise en œuvre.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES est prêt(e) à s'engager dans des projets, qu'il s'agisse d'y participer ou de les diriger. Il/elle en a la volonté et les capacités.

Dans son rôle de supérieur(e) hiérarchique, l'économiste bancaire diplômé(e) ES est conscient(e) de sa responsabilité et est attaché(e) à fournir toujours, avec son équipe, les meilleures prestations possibles.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES remet sans cesse en question son style de direction, réfléchit sur le comportement à adopter et organise une communication claire et respectueuse (feedback, réunions, etc.) au sein de l'équipe.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES avec fonctions de direction donne l'exemple.

En tant que cadre, l'économiste bancaire diplômé(e) ES fixe des objectifs quantitatifs et qualitatifs pour lui/elle-même et pour son équipe, évalue et contrôle ces objectifs sur plusieurs années et identifie les tendances et les opportunités du marché.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES est conscient(e) des risques inhérents aux opérations de crédit. Il/elle veille à ce que lui/elle-même et ses collaborateurs/collaboratrices suivent des formations, y inclus des formations continues.

Champ d'action 2d: comprendre l'*Investment Banking*

Objectifs globaux:

L'économiste bancaire diplômé(e) ES possède des connaissances de base en matière d'*Investment Banking* en général, et en matière de *Corporate Finance* et d'opérations et produits du marché des capitaux en particulier. Par ailleurs, il/elle acquiert les bases requises pour la bonne exécution d'opérations éventuelles (connaissance approfondie des processus, collecte d'informations, analyses globales et conseil à la clientèle).

L'économiste bancaire diplômé(e) ES élabore des solutions axées sur le client, au regard d'une évaluation et d'une appréciation équilibrées des aspects qualitatifs et quantitatifs des divers éléments des opérations concernées. Il/elle identifie systématiquement les risques potentiels des opérations sur la base de l'analyse détaillée, des prescriptions et du contexte réglementaire.

Objectifs spécifiques:

L'économiste bancaire diplômé(e) ES est conscient(e) de la complexité et de l'importance d'une vision globale lorsqu'il s'agit d'évaluer et d'apprécier les éléments des principaux types d'opérations.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES connaît les principaux produits et processus y relatifs, ainsi que tous les instruments financiers et outils de gestion du risque auxquels on recourt pour évaluer et apprécier des produits.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES sait comment fonctionne le *Corporate Finance*; il/elle connaît l'offre de produits ainsi que les profils de clientèle concernés.

Lorsqu'il s'agit d'évaluer et d'apprécier des opérations, l'économiste bancaire diplômé(e) ES identifie, évalue et apprécie les risques et les points faibles à l'aide d'instruments appropriés. Il/elle est conscient(e) de la complexité du contexte réglementaire.

2.3.3 Domaine de formation 3: Placement

Champ d'action 3a: appliquer des processus de prestation

Objectifs globaux:

L'économiste bancaire diplômé(e) ES analyse et évalue la situation globale du client en prenant en compte sa propension au risque et sa capacité de risque. Il/elle élabore au regard des besoins actuels du client, mais aussi d'une anticipation de ses besoins futurs, une proposition de placement personnalisée et axée sur la performance; il/elle la présente au client de manière claire.

L'évaluation nuancée de la situation du marché, ainsi que des risques y afférents compte parmi les tâches majeures d'économiste bancaire diplômé(e) ES. A cet effet, il/elle doit avoir une connaissance approfondie de tous les instruments de placement. Il/elle prend en compte à la fois les facteurs économiques susceptibles d'exercer une influence, les évolutions des marchés et leurs incidences sur le portefeuille du client. Il/elle connaît les notions clés de l'*Asset Management* et les applique dans ses décisions de placement. L'économiste bancaire diplômé(e) ES sait comment les instruments de placement interagissent au sein d'un portefeuille en fonction des évolutions du marché; il/elle en connaît les avantages et les risques. Ces exigences supposent des connaissances de base en mathématiques financières.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES assure une gestion continue des dépôts des clients: à cet effet, il/elle révisé régulièrement le profil du client et la propension au risque du portefeuille, il/elle mesure les performances et procède au reporting y afférent. Proposer une solution optimale pour le client suppose que l'économiste bancaire diplômé(e) ES tienne à jour ses connaissances des produits et, sur la base de ses recherches, prenne en partenariat avec le client des mesures d'optimisation de la gestion du portefeuille.

Le cycle de formation met donc l'accent sur les stratégies de placement et approches de conseil globales, en tenant compte du profil de risque du client, des évolutions des marchés, des instruments de placements correspondants ainsi que des avantages et des risques de ces derniers.

Objectifs spécifiques:

L'économiste bancaire diplômé(e) ES est conscient(e) de l'extrême importance d'une approche globale pour analyser les besoins actuels et futurs des clients, ainsi que pour élaborer et prendre les décisions de placement. A cet égard, il/elle prend en compte les questions fiscales, de prévoyance, de régime matrimonial et de droit successoral.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES manifeste son orientation client par une préoccupation fondamentale: trouver une solution optimale pour le client.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES a la responsabilité de prendre en compte l'évolution du client, les changements correspondants au niveau de son profil d'investisseur, ainsi que l'adéquation entre la stratégie retenue et le dépôt de titres.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES dispose de connaissances de base sur les marchés, les évolutions économiques, les facteurs macro et microéconomiques et leur incidence sur les instruments de placement.

Les avantages et les risques des instruments de placement revêtent une importance primordiale pour l'économiste bancaire diplômé(e) ES, qui s'y intéresse de près.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES veille à tenir parfaitement à jour ses connaissances des produits.

La gestion continue du dépôt du client est pour lui/elle une évidence.

Champ d'action 3b: mettre en place des processus de clientèle

Objectifs globaux:

L'économiste bancaire diplômé(e) ES mène un entretien-conseil systématique et axé sur les besoins, qui s'appuie sur une analyse approfondie de la situation du client ainsi que, le cas échéant, sur des exigences spécifiques au segment. Le suivi clientèle actif, ainsi que la gestion de portefeuilles de clients, font partie de ses tâches majeures en matière de *Customer Relationship Management*. Les réactions des clients sont appréhendées de manière positive et utilisées comme autant d'opportunités pour approfondir la relation. S'agissant des bases de travail et des méthodes, une distinction claire est faite selon qu'il s'agit de nouvelles acquisitions ou de mesures de développement de la clientèle. L'économiste bancaire diplômé(e) ES est conscient(e) de sa responsabilité et applique les prescriptions réglementaires, comme la compliance et la politique de placement, dans le cadre du processus de conseil.

L'empathie à l'égard des clients, de leurs besoins particuliers et de leurs spécificités culturelles compte parmi les exigences clés qui s'imposent à l'économiste bancaire diplômé(e) ES. Le client est considéré comme un partenaire, la solution optimale pour lui repose sur un entretien-conseil systématique qui fournit des informations fondamentales sur ses besoins.

L'orientation client (interne et externe) est une exigence forte qui s'impose à l'économiste bancaire diplômé(e) ES, les opportunités de ventes croisées doivent être exploitées et les stratégies de contact client systématiquement appliquées. L'établissement d'une relation de confiance entre client et conseiller/conseillère est un facteur de réussite fondamental en matière de conseil en placement.

Le cycle de formation attache donc une importance particulière au sujet suivant: une relation partenariale avec le client, basée sur la confiance, selon une approche de conseil axée sur les besoins.

Objectifs spécifiques:

L'économiste bancaire diplômé(e) ES fait preuve d'une orientation client exemplaire et est considéré(e) comme le représentant / la représentante de l'entreprise dans son ensemble.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES sait qu'il convient d'adopter des comportements et des méthodes différentes selon qu'il s'agit d'acquisition de clientèle ou de mesures de développement de la clientèle existante.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES est conscient(e) du fait qu'une approche systématiquement axée sur les besoins du client constitue la base de toute relation approfondie et durable. L'orientation client interne et externe doit être une attitude intrinsèque à tout(e) économiste bancaire.

Au regard d'une analyse complète des besoins du client, l'économiste bancaire diplômé(e) ES lui propose des solutions de placement personnalisées et exploite activement les opportunités de vente.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES entretient les contacts avec les clients existants et nouveaux de manière proactive; il/elle développe des stratégies de contact spécifiques au segment, en tenant compte de la stratégie d'affaires de la banque qui l'emploie.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES connaît les différents principes de responsabilités potentiels liés au conseil financier et agit en conséquence.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES sait qu'il lui faut concilier les intérêts du client, les objectifs de la politique d'entreprise et ses propres objectifs; il/elle tient compte des différents groupes d'intérêts.

Champ d'action 3c: appliquer des processus de gestion

Objectifs globaux:

L'économiste bancaire diplômé(e) ES, lorsqu'il/elle assume des fonctions de direction au sein de petits groupes, est responsable du respect du processus de placement et des prescriptions stratégiques dans l'équipe. Les décisions de placement doivent être prises en conciliant rendement, sécurité et liquidité.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES se distingue par sa capacité de décision et son esprit d'entreprise dans la réflexion comme dans l'action.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES analyse le risque et le rendement de divers placements et portefeuilles et les évalue globalement.

Une fonction d'encadrement essentielle consiste à gérer les clients suivis par l'équipe, en tenant compte de l'orientation stratégique de la banque. L'économiste bancaire diplômé(e) ES planifie des activités de vente au niveau de l'équipe, les met en œuvre, en évalue les résultats et applique des mesures correctives.

Il/elle utilise au mieux les capacités et compétences de ses collaborateurs/collaboratrices pour répondre aux exigences fixées à lui/elle-même et à son équipe. En tant que cadre, il/elle communique toujours avec clarté et respect, mène régulièrement des entretiens avec ses collaborateurs/collaboratrices et organise des réunions d'équipe de manière efficace et performante.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES avec fonctions de direction veille à ce que l'exécution des tâches au sein de l'équipe soit conforme aux exigences de l'encadrement. Pour cette raison, la formation aborde en détail les sujets suivants: direction et coaching de collaborateurs/collaboratrices, communication au sein de l'équipe, gestion des réunions et entretiens, esprit d'entreprise dans la réflexion et dans l'action.

Objectifs spécifiques:

L'économiste bancaire diplômé(e) ES se comporte toujours loyalement à l'égard de ses supérieur(e)s hiérarchiques et collaborateurs/collaboratrices, assimile les prescriptions stratégiques et participe de manière engagée à leur mise en œuvre.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES est prêt(e) à s'engager dans des projets, qu'il s'agisse d'y participer ou de les diriger. Il/elle en a la volonté et les capacités.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES est conscient(e) des tâches de coaching qui font partie de ses fonctions de direction.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES est conscient(e) des risques inhérents aux opérations de placement. Il/elle veille à ce que lui/elle-même et ses collaborateurs/collaboratrices suivent des formations, y inclus des formations continues.

Dans son rôle de cadre, l'économiste bancaire diplômé(e) ES assume sa responsabilité et est attaché(e) à fournir toujours, avec son équipe, les meilleures prestations possibles.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES remet sans cesse en question son style de direction, réfléchit sur le comportement à adopter et organise une communication claire et respectueuse (feedback, réunions, etc.) au sein de l'équipe.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES avec fonctions de direction donne l'exemple; il/elle fait preuve d'une attitude respectueuse et positive dans ses relations avec les divers groupes d'intérêts.

En tant que cadre, l'économiste bancaire diplômé(e) ES fixe des objectifs quantitatifs et qualitatifs pour lui/elle-même et pour son équipe, évalue et contrôle ces objectifs sur plusieurs années et identifie les tendances et les opportunités du marché.

Champ d'action 3d: appliquer des éléments de la planification financière

Objectifs globaux:

L'économiste bancaire diplômé(e) ES analyse et évalue la situation globale du client du point de vue de la situation et des objectifs financiers de ce dernier, de la garantie des revenus, de la constitution du patrimoine et de la retraite. Il/elle tient compte de la situation fiscale et économique du client, ainsi que de ses besoins et objectifs personnels au vu de sa situation privée et professionnelle. Il/elle élabore un plan financier personnalisé proposant diverses méthodes et solutions et présenté de manière claire et compréhensible.

L'approche globale sur plusieurs années, qui tient compte de la situation financière actuelle et future du client, impose des exigences élevées à l'économiste bancaire diplômé(e) ES. Les évolutions sociales et légales en matière familiale et de prévoyance vieillesse exigent de savoir appréhender des situations complexes, ainsi que leurs éventuels risques et conséquences, et d'être à même de prendre des mesures adéquates. Une proposition de solution optimale suppose des connaissances sur les principaux instruments de planification financière, ainsi que sur les produits de placement, de financement, de prévoyance et de couverture. Il s'agit d'apprécier, de sélectionner, d'évaluer et d'utiliser dans le cadre du plan financier les multiples offres du marché. L'économiste bancaire diplômé(e) ES est réputé(e) être un(e) professionnel(le) compétent(e) en matière de droit matrimonial, successoral et fiscal.

Le client souhaite de plus en plus un plan financier axé sur les solutions et proposant diverses variantes, établi en fonction de sa situation personnelle et professionnelle. Instrument dynamique, la planification financière exige des réévaluations régulières de cette situation. En prenant en compte l'ensemble des paramètres, l'économiste

bancaire diplômé(e) ES doit identifier et intégrer dans le plan financier d'éventuels changements dans les besoins du client.

Aussi le cycle de formation met-il l'accent sur deux aspects: d'une part, l'approche globale des besoins et objectifs financiers du client dans différentes situations et phases de sa vie; d'autre part, la présentation claire des solutions possibles dans un plan financier personnalisé et établi au regard du groupe cible.

Objectifs spécifiques:

L'économiste bancaire diplômé(e) ES est conscient(e) de l'extrême importance d'une approche globale pour analyser les besoins du client en fonction de sa situation et de ses objectifs financiers, professionnels et personnels.

Dès lors qu'il/elle sélectionne pour le client des produits de placement, de prévoyance et de couverture, il/elle prend sa décision dans l'optique de proposer la meilleure solution possible pour le client.

Dans le cadre de l'élaboration commune du plan financier, l'économiste bancaire diplômé(e) ES se considère comme un(e) conseiller/conseillère partenaire et crée avec le client une relation basée sur la confiance.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES est conscient(e) des effets et conséquences potentiels de sa proposition et sait qu'en matière de planification financière, il/elle doit adopter une démarche rigoureuse.

Il/elle connaît les fondements juridiques pertinents en matière de responsabilité du conseiller financier.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES s'attache à élaborer et présenter des solutions globales. Ce faisant, il/elle prend en compte les questions de droit matrimonial et successoral ainsi que les aspects fiscaux.

2.3.4 Domaine de formation 4: Opérations bancaires

Champ d'action 4a: appliquer des processus de prestation

Objectifs globaux:

Les services *Operations* d'une banque ont la responsabilité d'assurer, pour toutes les opérations leur incombant, un règlement qui soit performant en termes de délais, de coûts et de qualité. Les besoins du client sont au centre de ce domaine, qui se subdivise en trois sous-domaines: trafic des paiements, opérations sur titres et opérations de gestion de trésorerie. Selon la structure organisationnelle des établissements financiers, des activités connexes comme par exemple l'archivage et la gestion de données et documents, ou encore des tâches de comptabilité et d'organisation, sont subordonnées au domaine Opérations bancaires.

Dans le cadre de leurs activités, les collaborateurs/collaboratrices des Opérations bancaires sont confronté(e)s à une exigence majeure: traiter un volume d'opérations aussi élevé que possible dans un temps donné, en assurant une qualité optimale et en maîtrisant les coûts. Par ailleurs, les aspects tenant à la sécurité, la compliance et la maîtrise des risques opérationnels sont particulièrement importants.

Afin de répondre à cette exigence de qualité selon des principes économiques, il convient d'assurer dans les domaines relevant des Opérations bancaires une optimisation constante des processus, par exemple par l'automatisation et la rationalisation.

A cet égard, les collaborateurs/collaboratrices des Opérations bancaires doivent développer dans leurs domaines respectifs des capacités appropriées en matière d'organisation de processus.

Pour cette raison, le domaine de formation Opérations bancaires doit mettre l'accent sur deux aspects: les compétences de création de processus, de gestion de la qualité, d'évaluation du contexte en termes d'économie d'entreprise et de conditions-cadres réglementaires d'une part, la mise en place de technologies modernes d'autre part.

Objectifs spécifiques:

L'économiste bancaire diplômé(e) ES s'efforce de traiter un volume élevé d'opérations selon des critères de qualité optimaux (sécurité, compliance, maîtrise des risques), de manière performante et en temps voulu.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES est conscient(e) du fait qu'un aménagement actif et optimal de processus contribue de manière décisive à la réussite de son domaine d'activité et de la banque en général; il/elle en tient compte dans son travail quotidien.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES intègre le respect des fondements et prescriptions juridiques dans ses processus de travail.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES contrôle en permanence les processus en termes de rentabilité et de qualité, ainsi qu'au regard des risques et de la compliance. Il/elle met en œuvre les modifications requises.

Champ d'action 4b: mettre en place des processus de clientèle

Objectifs globaux:

Les collaborateurs/collaboratrices des Opérations bancaires doivent s'adapter rapidement aux nouveaux produits et être en mesure de les gérer conformément aux critères économiques et dans l'intérêt du client. Ils/elles ont pour clients aussi bien des personnes extérieures que d'autres services internes à la banque. Dans tous les cas, la satisfaction client est un paramètre important. En cas de réclamations, les collaborateurs/collaboratrices des Opérations bancaires doivent être en mesure de proposer rapidement une solution professionnelle au problème.

Les Opérations bancaires s'inscrivant dans un contexte en mutation rapide, les collaborateurs/collaboratrices doivent faire preuve d'une grande flexibilité; ils/elles doivent avoir la volonté et la capacité d'identifier et mettre en œuvre les optimisations potentielles, ainsi que de s'adapter à des situations nouvelles.

En développant des méthodologies, les collaborateurs/collaboratrices des Opérations bancaires doivent être en mesure d'adapter et d'appliquer leurs expériences aux problèmes et situations qui surgissent par la suite, afin de fournir un service client aussi performant que possible.

Dans le cadre de la formation, on acquiert donc les bases nécessaires pour développer des méthodologies performantes en matière de service client et de gestion des produits, et pour les échanger avec les autres participants.

Objectifs spécifiques:

L'économiste bancaire diplômé(e) ES se considère comme un important prestataire de services pour les clients internes et externes. Il/elle contribue de manière déterminante à assurer la satisfaction client.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES gère les réclamations de manière active et conformément aux règles de *Best Practice*.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES contrôle les résultats en examinant les sources d'erreur, la convivialité de la relation client, les paramètres économiques et les prescriptions légales. Il/elle met en œuvre des mesures d'amélioration permanente.

Champ d'action 4c: appliquer des processus de gestion

Objectifs globaux:

Les collaborateurs/collaboratrices des Opérations bancaires avec fonctions techniques ou de direction doivent contribuer de multiples manières aux processus de gestion. Les exigences à leur égard sont particulièrement élevées en matière de reporting, de mise en œuvre de nouvelles technologies, de participation à des projets et de conception de projets, ainsi qu'en matière de direction du personnel dans des domaines de forte activité.

Dans un domaine en mutation rapide, soumis à la pression de la rentabilité et en proie à un développement sectoriel fulgurant, ces exigences représentent un défi de taille.

Là où technologie et gestion des hommes se rencontrent, il est très important de concilier ces deux aspects et d'accorder à chacun l'attention qu'il mérite.

Le cycle de formation porte donc à la fois sur les exigences et les tendances en matière de technologie, de compliance, de reporting, de maîtrise des risques opérationnels, etc., et sur les principes fondamentaux de gestion du personnel.

Objectifs spécifiques:

L'économiste bancaire diplômé(e) ES se comporte toujours loyalement à l'égard de ses supérieur(e)s hiérarchiques et collaborateurs/collaboratrices, assimile les prescriptions stratégiques et participe de manière engagée à leur mise en œuvre.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES contribue activement à l'élaboration de processus de pilotage et de reporting; il/elle participe au développement et à l'application de paramètres et outils pertinents.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES remet sans cesse en question son style de direction, réfléchit sur le comportement à adopter et crée une culture du feedback constructive dans ses relations avec ses collaborateurs/collaboratrices.

L'économiste bancaire diplômé(e) ES est prêt(e) à s'engager dans des projets, qu'il s'agisse d'y participer ou de les diriger. Il/elle en a la volonté et les capacités.

3. Thèmes généraux

3.1 Egalité des sexes

Les principes généraux visant à assurer l'égalité des sexes doivent être respectés dans toutes les mesures de formation. Ceci vaut notamment pour le langage et les illustrations des cours, les supports pédagogiques et les documents faisant partie des processus de qualification.

3.2 Utilisation durable des ressources

Pour la société, l'utilisation durable des ressources revêt une importance cruciale. L'économiste bancaire diplômé(e) ES a la volonté et la capacité d'effectuer les opérations bancaires et de prendre ses décisions en tenant compte des exigences de développement durable.

3.3 Compétence interculturelle

Une communication adaptée à la situation (identifier et surmonter les différences), mais aussi l'empathie et la tolérance, comptent parmi les exigences majeures qui s'imposent à tout(e) collaborateur/collaboratrice d'une banque. Dans toutes les mesures de formation, l'acquisition d'une compétence interculturelle est prioritaire.

4. Temps alloué par domaine de formation

Le tableau ci-après présente la répartition des heures de formation par domaine pour les filières d'études en cours d'emploi avec CFC dans le domaine correspondant:

Domaine de formation	Temps alloué (en %)	Heures de formation (avec CFC correspondant)
Connaissances générales	20	576
Financement, y compris <i>Investment Banking</i>	30	864
Placement, y compris planification financière	30	864
Opérations bancaires	10	288
Travail de diplôme	10	288
Total	100	2880

Les heures de formation se répartissent pour l'essentiel en heures d'apprentissage personnel avec accompagnement d'un(e) enseignant(e) (e-tutoring) et heures présentielles. La proportion entre apprentissage personnel accompagné et heures présentielles est généralement de 2 pour 1 (deux heures d'auto-apprentissage pour une heure présentielle).

L'activité professionnelle est prise en compte avec 720 heures de formation.

5. Coordination entre formation théorique et formation pratique

L'orientation pratique est un aspect central de la présente formation. Celle-ci s'effectue donc de préférence parallèlement à l'activité professionnelle. Elle accorde par ailleurs une importance particulière à la coordination entre formation théorique et formation pratique au moyen d'une grille de compétences.

La formation théorique se base sur un concept d'apprentissage et d'enseignement électroniques (*blended learning*), intégrant auto-apprentissage et heures présentielles:

- Les sujets sont étudiés sur la base de supports pédagogiques permettant l'apprentissage personnel.
- Le rôle important réservé à l'apprentissage personnel vise à faciliter au(à la) diplômé(e) en économie bancaire son intégration optimale dans le contexte d'une «organisation apprenante».
- Les heures présentielles permettent d'approfondir les sujets, de discuter, de faire des simulations et applications. Le passage à la pratique est accompagné par les enseignant(e)s et évalué dans le cadre du processus de qualification.

La coordination entre apprentissage personnel et heures présentielles se fait au moyen d'une grille de compétences:

- Cette grille de compétences contient les diverses compétences d'action et permet de réfléchir sur le processus d'apprentissage.
- Les compétences relatives à un domaine pratique particulier sont évaluées à l'aide d'autoévaluations ou d'évaluations de tiers dans le cadre du travail quotidien.
- Le travail sur la grille de compétences représente une partie des prestations d'apprentissage (voir point 7).

Outre les aspects théoriques, le processus d'apprentissage comprend des mises en pratique:

- Ces mises en pratique se font dans le cadre des prestations d'apprentissage à fournir dans le processus de qualification (mémoires, travaux de projet, concepts, réflexion personnelle, etc.).
- L'apprentissage théorique et l'apprentissage pratique sont coordonnés à l'aide d'exercices spécifiques.
- Ces exercices sont distribués dans le cadre des cours.
- La responsabilité de fournir les prestations d'apprentissage incombe aux étudiant(e)s.

Les prestataires de formation qui proposent le modèle à plein temps doivent, de manière appropriée, tenir compte de ces paramètres.

6. Accès à la formation (Art. 7 Alinea 2, Art.13 OCM ES)

6.1 Dispositions générales

Les dispositions d'admission ci-après doivent être reproduites dans un règlement d'admission par le prestataire de formation, signées par les services responsables, et rendues accessibles. Le règlement contient en outre des indications relatives au traitement des recours contre des décisions d'admission en relation avec les qualifications selon les paragraphes 6.2 et 6.3.

6.2 Conditions générales

Seules sont admises au cycle de formation en économie bancaire ES les personnes en mesure de prouver, lors de leur inscription, qu'elles ont exercé une activité professionnelle d'au moins 50 pour cent dans un établissement de services financiers pendant la durée des études (OCM ES art. 4, al. 2) (attestation fournie par l'employeur).

6.3 Qualifications requises

6.3.1 Qualifications et diplômes du niveau secondaire II – branche Banque

L'admission sans examen au premier semestre exige un diplôme du niveau secondaire II spécifique à la branche:

- Certificat fédéral de capacité d'employé(e) de commerce, branche Banque, profil E,
- Certificat fédéral de capacité d'employé(e) de commerce, branche Banque, profil M (maturité professionnelle commerciale),
- Diplôme sanctionnant la formation bancaire et financière de l'ASB pour diplômé(e)s d'une école secondaire BEM, formation bancaire initiale pour porteurs de maturité.

6.3.2 Qualifications et diplômes du niveau secondaire II – hors branche

Pour un candidat présentant un diplôme du niveau secondaire II hors branche, l'admission sans examen au premier semestre exige une pratique professionnelle d'au moins 12 mois dans un établissement bancaire ou financier ainsi qu'une constatation des qualifications en matière de connaissances bancaires de base (certificat CYP pour le cycle de formation «Connaissances bancaires de base» (Banking & Finance Essentials BFE) ou qualifications équivalentes).

- Certificat fédéral de capacité d'employé(e) de commerce, autre branche, profil E,
- Certificat fédéral de capacité d'employé(e) de commerce, autre branche, profil M (maturité professionnelle commerciale),
- Maturité gymnasiale, diplôme d'une école commerciale reconnue par la Confédération, école de culture générale, maturité spécialisée.

6.3.3 Qualification ou diplôme du niveau tertiaire, sans pratique bancaire

Les candidats présentant un des brevets fédéraux de l'organ responsable BAP¹ suivants du niveau tertiaire sont admis sans examen au 3^e semestre:

- Brevet fédéral de spécialiste en économie bancaire (BAP),
- Brevet fédéral de conseiller financier / conseillère financière (BAP),
- Brevet fédéral Opérations bancaires (Banking Operations) (BAP).

6.3.4 Qualification ou diplôme du niveau tertiaire, avec pratique bancaire

Les candidats titulaires d'un des diplômes suivants du niveau tertiaire et apportant la preuve d'une activité professionnelle d'au moins 24 mois dans un établissement bancaire ou financier sont admis sans examen au 3^e semestre

- Ecole supérieure d'économie,
- Autres écoles supérieures.

Pour les diplômé(e)s titulaires d'un certificat d'université et apportant la preuve d'une activité professionnelle d'au moins 12 mois dans un établissement bancaire ou financier, la décision quant au semestre d'entrée ou à l'éventuelle validation incombe à la commission de qualification. Cette décision doit tenir compte tant du diplôme de fin d'étude supérieur que de la théorie et de la pratique acquises ou manquantes dans le domaine Banking and Finance (diplôme d'une haute école spécialisée avec dominante en économie, diplôme ESCEA, bachelor délivré par une université / haute école spécialisée avec dominante en économie, master délivré par une université / haute école spécialisée, licence universitaire, diplôme EPF, reconnaissance d'études supérieures partielles).

6.4 Diplômes et certificats étrangers

L'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie règle la reconnaissance des diplômes et des certificats étrangers (LFPr art. 68, OFPr art. 69f).

7. Processus de qualification (Art. 9 OCM ES)

7.1 Dispositions générales

Le processus de qualification doit permettre de déterminer si les objectifs particuliers consignés dans le plan d'étude cadre sont atteints.

Les dispositions ci-après concernant la procédure de qualification (fondées sur l'art. 9 OCM ES) et la promotion (fondées sur l'art 8 OCM ES) doivent être reproduites dans un règlement par le prestataire de formation, signées par les services responsables, et accessibles. Le règlement doit en outre contenir des indications relatives au traitement des recours.

7.2 Objet, étendue, modalités des prestations d'apprentissage

Durant les trois années d'études, les étudiant(e)s fournissent diverses prestations d'apprentissage (par ex. contrôles des connaissances, mémoires, travaux de projet, concepts, réflexion personnelle, etc.).

¹ Organe suisse responsable pour les examens professionnels et supérieurs de banque, d'assurance et de planification financière (jusqu'à fin 2009)

7.2.1 Pondération des prestations d'apprentissage

Pour chaque domaine de formation, les prestations de formation sont pondérées comme suit:

a. pour la formation en cours d'emploi

	Pondération	Points	Exigences minimales concernant la promotion et l'obtention du diplôme (60 pourcent)
Nombre maximum de points en première année	30%	120	72
Nombre maximum de points en deuxième année	30%	120	72
Nombre maximum de points en troisième année	15%	60	36
Examen de diplôme	25%	100	60
Total:	100%	400	240

b. pour la formation à plein temps

	Ponderazione	Crediti didattici	Exigences minimales concernant la promotion et l'obtention du diplôme (60 pourcent)
Nombre maximum de points en première année	35%	150	90
Nombre maximum de points en deuxième année	35%	150	90
Examen de diplôme	25%	100	60
Total:	100%	400	240

Les points sont attribués sur la base de critères d'évaluation formalisés.

7.2.2 Prestations d'apprentissage

L'évaluation des prestations d'apprentissage vise à permettre de décerner aux participant(e)s un certificat attestant la compétence d'action acquise. Les prestations d'apprentissage doivent donc être axées sur l'action.

Les connaissances de base (p.ex. tests de connaissances) font l'objet de contrôles réguliers.

On entend par «processus de qualification axé sur l'action», par exemple, les études de cas, travaux de projet, travaux théoriques en relation avec la pratique, présentations, jeux de rôles, *critical incidents*, etc. Tous les domaines de formation sont à contrôler et font partie des critères de passage (cf. 7.3ff.). La nature et la durée des prestations d'apprentissage sont définies en détail dans le Règlement sur le processus de qualification du prestatrice de formation. L'évaluation des prestations d'apprentissage se fait par l'attribution de points.

Le cycle de formation est structuré en fonction de la pratique, qui y est intégrée de manière active. Les aspects pratiques font eux aussi l'objet de prestations d'apprentissage. Afin de donner aux étudiant(e)s la possibilité d'organiser leur processus d'apprentissage de manière autonome, des autoévaluations et évaluations de tiers sont effectuées régulièrement au moyen d'une grille de compétences. On en tire ensuite les conséquences. Le processus d'apprentissage est élaboré et présenté dans le cadre d'une prestation d'apprentissage par année d'études. Les étudiant(e)s sont ainsi impliqué(e)s dans ce processus et en assument partiellement la responsabilité.

Les prestataires de formation qui proposent le modèle à plein temps doivent, de manière appropriée, tenir compte de ces paramètres.

Les résultats des prestations d'apprentissage sont communiqués aux étudiant(e)s à l'issue de l'année d'études.

Prestations d'apprentissage non remises

Le fait de ne pas remettre une prestation d'apprentissage dans les délais impartis (la date du cachet de la poste faisant foi), et ce sans excuse et sans motif impératif, entraîne la non-attribution de points (cf. 7.3ff).

Quiconque fournit une prestation d'apprentissage incomplète pour des motifs impératifs dûment justifiés doit rattraper les prestations non encore fournies dans un délai fixé par la direction des études, sans que la formation doive être interrompue.

Exclusion de prestations d'apprentissage

Toutes les prestations d'apprentissage requises doivent être fournies par les participant(e)s de manière personnelle et en respectant les consignes données (outils autorisés, temps imparti, etc.). Quiconque enfreint ces dispositions est exclu du contrôle des prestations d'apprentissage. Dans ce cas, les prestations d'apprentissage concernées sont réputées non fournies et ne donnent pas lieu à l'attribution de points (cf. 7.3ff).

7.2.3 Examen de diplôme

L'examen de diplôme vise à démontrer que les objectifs de formation sont atteints; les compétences acquises se reflètent dans un travail approfondi.

Les éléments de l'examen de diplôme sont les suivants:

- Travail de diplôme écrit et orienté vers la pratique,
- Examen oral consistant à présenter et soutenir le travail pratique réalisé.

Examen écrit (travail de diplôme)

Le travail de diplôme doit être rédigé avant la fin de la dernière année d'études dans un délai de quatre mois. Il s'agit d'un travail personnel, axé sur la pratique et s'appuyant sur des bases techniques. L'objectif est de rédiger un travail de diplôme portant sur un exemple pratique, éclairé par une réflexion théorique. Ce travail doit constituer un apport pour l'employeur.

Chaque étudiant(e) soumet à l'approbation de l'instance de formation compétente en matière décisionnelle un sujet de travail de diplôme formulé par écrit. La Commission de qualification désigne au moins deux expert(e)s, et la direction des études informe l'étudiant(e). L'étudiant(e) désigne quant à lui/elle un(e) spécialiste qui l'accompagnera dans la préparation de son travail de diplôme. Ce(tte) spécialiste participera à l'évaluation finale du travail de diplôme en qualité de co-expert(e).

Les expert(e)s évaluent le travail de diplôme et donnent un avis comprenant une appréciation globale et une attribution de points.

Le Règlement sur la procédure de qualification du prestataire de formation donne des informations détaillées sur le contenu, la préparation, la date de démarrage et le délai de remise du travail de diplôme, ainsi que sur l'ensemble du processus d'accompagnement.

Le travail de diplôme peut être rédigé en allemand, français, italien ou anglais.

Examen oral (présentation du travail de diplôme lors d'un colloque)

Le travail de diplôme est présenté lors d'un colloque, puis discuté et soutenu dans le cadre d'un débat d'expert(e)s. Il convient là aussi de veiller à ce que les questions posées soient axées sur l'action.

Exclusion de l'examen

Le travail de diplôme doit être rédigé par les étudiant(e)s de manière personnelle et en respectant les consignes données (outils autorisés, temps imparti, etc.). Quiconque enfreint ces règles est exclu de l'examen. Dans ce cas, l'étudiant(e) est réputé(e) avoir échoué à l'examen et le travail de diplôme ne fait l'objet d'aucune évaluation. Les travaux de diplômes remis hors délai (le cachet de la poste faisant foi) ne donnent pas lieu à attribution de points.

L'étudiant(e) a la possibilité de remettre le travail de diplôme à la prochaine session d'examen à laquelle il/elle participe.

7.3 Passages à l'année d'études supérieure (art. 8 OCM ES)

Seront admis(e)s dans la seconde ou la troisième année d'étude, les étudiant(e)s qui auront:

- réussi toutes les prestations d'apprentissage exigées au cours de l'année d'étude (sauf empêchements acceptés par la direction des études) ;
- obtenu au moins 60% du nombre maximal de points de prestations d'apprentissage possible durant l'année d'étude ;
- eu un taux de présence aux cours de 80% au moins (sauf si une autorisation écrite a été délivrée auparavant par la direction des études) ;
- obtenu le nombre minimum de points de prestations d'apprentissage par domaine d'apprentissage.

Si ces conditions ne sont pas remplies, le passage définitif à l'année supérieure n'est pas possible. Il appartient à la Commission d'examen de statuer sur les passages provisoires, ainsi que sur les prestations supplémentaires à fournir.

7.4 Délivrance du diplôme

Le diplôme est décerné dès lors que l'étudiant(e)

- a. achève sa qualification durant sa troisième année d'étude
 - o en obtenant au moins 60% du nombre maximal de points de prestations d'apprentissage possible de l'année d'étude écoulée ;
 - o en réussissant toutes les prestations d'apprentissage exigées au cours de l'année d'étude (sauf empêchements acceptés par la direction des études) ;
 - o en obtenant le nombre minimum de points de prestations d'apprentissage par domaine d'apprentissage ;
 - o en ayant eu un taux de présence aux cours de 80% au moins (sauf si une autorisation écrite a été délivrée auparavant par la direction des études) ;
- b. et achève son examen de diplôme en obtenant au moins 60% du nombre maximal de points de prestations d'apprentissage possible.

A l'issue de la formation, le certificat de diplôme récapitule les points attribués pour chaque prestation d'apprentissage, ainsi que pour le travail de diplôme.

7.5 Rattrapage

Les modalités de rattrapage sont définies dans le règlement de la procédure de qualification. Si une année entière doit être rattrapée, il est possible de la rattraper une fois durant les études.

Les cas de maladie, accident, service militaire ou autres motifs impératifs rendant impossible la remise du travail de diplôme dans les délais ou la présence à un examen doivent être signalés immédiatement à la direction des études et attestés par des documents justificatifs. Il convient de faire une demande écrite de prolongation du(des) délai(s). La direction des études fixe un nouveau délai de remise des travaux requis.

Lorsque des motifs importants le justifient et sur demande écrite adressée à la Commission de qualification, le travail de diplôme peut être reporté d'un an maximum, ce qui reporte ipso facto la date d'obtention du diplôme. La demande écrite doit être transmise à la Commission de qualification avant le début officiel des examens de diplôme.

Le travail de diplôme ne peut être représenté qu'une seule fois, et au plus tôt lors de la prochaine session d'examens ordinaire.

7.6 Procédure de recours

Tout(e) étudiant(e) peut faire recours contre un refus de passage à l'année d'études supérieure. Les détails de la procédure de recours sont réglés par le prestataire de formation.

7.7 Interruption / arrêt de la formation

Tout(e) étudiant(e) qui, pour quelque raison que ce soit, interrompt ou arrête sa formation à l'issue d'une année scolaire, se voit délivrer une attestation par le prestataire de formation. Cette attestation indique la durée de la formation et le temps de présence, ainsi que les prestations d'apprentissage fournies et les évaluations correspondantes. En cas de reprise des études, les prestations d'apprentissage fournies restent acquises pour une durée de trois ans à compter de la date de l'attestation.

7.8 Dispositions spéciales

Le prestataire de formation peut prévoir, pour le processus de qualification, d'autres dispositions plus strictes.

8. Dispositions finales

8.1 Entrée en vigueur

Le présent plan d'étude cadre entre en vigueur avec l'approbation de l'OFFT.

8.2 Mises à jour

Le présent plan d'étude cadre doit être révisé régulièrement et adapté en fonction des besoins du secteur bancaire ainsi que des évolutions des méthodes didactiques. Cette tâche incombe à l'OrTra «Association suisse des banquiers».

Bâle, 2.11.2006

ASSOCIATION SUISSE DES BANQUIERS

Urs Ph. Roth
Délégué du Conseil d'administration

Matthias Wirth
Reponsable Formation

Ce plan d'étude cadre est approuvé.

Berne,

OFFICE FÉDÉRAL DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA TECHNOLOGIE
La Directrice

Dr. Ursula Renold

8.3 Adaptation

Adaptation du 28.06.2011 établi par l'Association Suisse des Banquiers.

Bâle, 22.07.2011

ASSOCIATION SUISSE DES BANQUIERS

Claude-Alain Margelisch
Délégué du Conseil d'administration

Matthias Wirth
Reponsable Formation

L'adaptation du plan d'étude cadre est approuvé.

Berne,

OFFICE FÉDÉRAL DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA TECHNOLOGIE
La Directrice

Prof. Ursula Renold

Annexe Glossaire

Champ d'action	Ensemble des opérations inhérentes aux transactions bancaires. En font notamment partie les processus de gestion, les processus de clientèle, les processus de prestation.
Domaine de formation	Chacun des quatre domaines de formation, Généralités, Financement, Placement, Opérations, comporte des champs d'action déterminés dans lesquels les personnes en formation doivent acquérir les compétences nécessaires au niveau pratique.
Enseignement présentiel	Cours donnés en classe par un ou plusieurs membres du corps enseignant.
Examen de diplôme	Il se compose d'un travail pratique et écrit et d'un examen oral consistant à présenter le travail pratique réalisé.
Grille de compétences	Elle contient les diverses compétences au niveau pratique et constitue un outil de réflexion sur le processus de formation. Elle sert à évaluer les compétences se rapportant à un domaine pratique déterminé, au moyen d'évaluations effectuées par soi-même ou par une tierce personne (enseignants, supérieurs hiérarchiques) dans le cadre de l'activité quotidienne.
Heure de formation	Les heures de formation comprennent les heures présentes, le temps moyen consacré à l'étude personnelle, les travaux individuels ou de groupe, le contrôle des connaissances et les procédures de qualification, ainsi que la mise en pratique des connaissances acquises. Elles servent de base pour le calcul de prestations de formation dans des systèmes de formation internationaux.
Objectif particulier	Il décrit un objectif général en termes de comportements devant être adoptés par les personnes en formation dans des situations déterminées.
Objectif de formation	Il décrit, pour chaque champ d'action, les processus de travail sous la forme d'objectifs généraux et le comportement visé sous la forme d'objectifs particuliers. Les objectifs généraux et les objectifs particuliers servent de base pour établir le plan de formation incluant les objectifs évaluateurs.
Objectif général	Il décrit les aspects principaux auxquels les personnes en formation sont confrontées dans la pratique, de même que les exigences prioritaires à leur endroit et les difficultés éventuelles qu'elles doivent surmonter.
OCM ES	Ordonnance du DFE concernant les conditions minimales de reconnaissance des filières de formation et des études postdiplômes des écoles supérieures du 11 mars 2005 (Etat le 1 ^{er} novembre 2010)
Plan de formation	Il décrit les domaines thématiques et les objectifs évaluateurs y relatifs. Il est établi par le prestataire de formation concerné.
Prestations d'apprentissage	Terme générique correspondant aux prestations à fournir, par exemple les contrôles de connaissances, les travaux pratiques, les travaux dans le cadre (sous la forme) de projets, etc.
Procédure de qualification	Procédure («examen») permettant de constater si une personne possède les compétences définies dans un plan de formation ou un autre règlement.